

"LE DAUPHINE LIBERE" 1974

DL 20 mai 1974

une section de recherche sur les O.V.N.I. à Saint-Marcellin

Il y a maintenant 27 ans que l'expression « Soucoupes volantes » est entrée dans le langage courant, 27 ans que, périodiquement on en parle, généralement en souriant et sur le ton de la plaisanterie.

Et pourtant, les « objets volants non identifiés » sont une réalité, une affaire sérieuse. Récemment, le Ministre des Armées, M. Robert Galley, fit une déclaration sur les ondes de France-Inter dans laquelle il déclarait : « Il faut adopter vis à vis de ces phénomènes aériens une attitude d'esprit extrêmement ouverte... Dans ces phénomènes que l'on a rassemblé sous le terme d'OVNI, il est certain qu'il y a des choses que l'on ne comprend pas... » Cette déclaration est une reconnaissance de l'existence des ovni, les hallucinations, les explications conventionnelles, ballons-sondes, foudre en boule, phénomènes météorologiques, n'expliquent pas tout.

Depuis plusieurs années, des groupements d'enquêtes privés rassemblent les témoignages, analysent les cas et certains scientifiques se sont penchés sur le problème. Des caractéristiques se dégagent et des faits se vérifient avec sérieux et rigueur.

Peut-être avez-vous observé vous même de curieuses lumières dans le ciel, ou peut-être avez-vous été le témoin de scènes étranges et inexplicables ? Vous n'en avez parlé de peur de ne pas être pris au sérieux. Et pourtant, vous n'êtes pas les seuls à avoir vu des « objets volants non identifiés ».

Où alors vous êtes de ceux qui acceptent la possibilité d'existence de ces phénomènes qui défient les connaissances actuelles et remettent en cause certaines lois de la physique !

Où bien vous êtes sceptique, vous n'y croyez pas, pour vous c'est un canular. C'est votre droit, mais cela fait beaucoup de canulars (35.000 environ, surtout dans le monde et avec d'étranges similitudes). Vous êtes de ceux qui disent : « J'y croirai le jour où je l'aurai vu ».

Que vous apparteniez à l'une ou à l'autre de ces catégories, vous vous êtes sans doute déjà posé la question : « sommes-nous seuls dans l'Univers ? »

C'est à cette question, et à bien d'autres que la Section de recherche sur les O.V.N.I. de Saint-Marcellin, travaille afin de mieux connaître ce passionnant phénomène, ainsi que notre place réelle dans l'Univers. En effet, depuis le début de l'année, André Revol a créé une section de jeunes travaillant pour la recherche ufologique, c'est-à-dire à tout ce qui touche à l'insolite (objets volants non identifiés, phénomènes parapsychologiques et connexes). Quel est le rôle de cette section ? 1) de recueillir le maximum d'informations sur les observations d'OVNI dans notre région, et procéder à des enquêtes les plus complètes possibles.

2) A scruter le ciel lors des nuits d'observations avec divers appareils d'approche (lunettes de longue vue, télescope, et bien sûr avec un appareil photographique, toujours prêt, au cas d'une observation) c'est d'ailleurs par ces nuits d'observations que l'on apprendra à connaître les objets aériens ou célestes connus, des O.V.N.I. (Ballons-sondes, météores verts, étoiles filantes, satellites artificiels, aurores boréales ou australes, éclairs globulaires etc...)

3) De renforcer l'organisation mondiale de recherches sur les

OVNI pour les besoins de l'information. 4) De publier une revue trimestrielle spécialement pour la région saint-marcellinoise. En effet le No 1 de cette revue s'intitulant « Alerce, soucoupes volantes » est déjà parue au mois de mars dernier. A son sommaire on trouve des rapports d'enquêtes de la région, l'affaire Concorde, Sony des Vergers et celle de Turin, une rubrique sur l'origine de la vie, sur l'univers etc...etc... son prix est de 5 francs et vous pouvez vous procurer cette revue en écrivant à André Revol, le directeur de ce bulletin(1).

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il y a même eu des observations d'OVNI dans la région de Saint-Marcellin. La plupart sont restées inconnues, car les témoins ne voulant pas se faire passer pour des illuminés se sont tus.

Malgré cela ces témoins ont bien voulu raconter leurs étranges aventures aux membres de la Section qui ont pu procéder à de minutieuses enquêtes. Parmi les lieux d'observations : Vinay, durant l'été 1972 où cinq témoins ont pu voir évoluer à 19 h 20 un engin ayant la forme de la moitié d'un œuf ; à Saint-Marcellin, en mai 1966, où le témoin put apercevoir à 9 h 30, 10 heures du soir un objet dentelé, de la grosseur de la lune, et d'un vert phosphorescent ; à Saint-Jean-de-Bournay, le 9 mars 1973 en début d'après-midi, vers 14 h 30, deux témoins aperçoivent une boule de feu terriblement éblouissante, et nos deux témoins détournent le regard à plusieurs reprises. L'observation durera un quart d'heure ; sur les lieux de l'observation le sol est littéralement carbonisé ; observation aussi dans les bois de Chambarant, à deux kilomètres du lac de la Trappe, le vendredi 28 décembre 1973 à 8 h 15 du matin. Alors que le témoin se trouve à la chasse, il peut observer un énorme cigare survolant les collines à une vitesse vertigineuse et toujours dans le silence le plus total ; Saint-Hilaire du Rosier, au début mars de cette année, où deux témoins purent observer à 20 h 30 et durant 20 minutes, un OVNI de forme ovale de couleur orange, avec à son centre un cercle d'une couleur rouge intense. OVNI aussi à la Motte Fanjas près de Saint-Nazaire-en-Royans, le 14 mars 1974 à 2 heures du matin, où notre témoin observe un énorme cigare stationné à 3 m du sol, puis celui-ci suivit notre témoin qui était en voiture et lorsqu'il arriva à son domicile l'objet disparut en se matérialisant en énorme disque.

Toutes ces observations ont été étudiées le plus sérieusement possible par les membres de la Section. Pour André Revol qui dirige la section et qui depuis de nombreuses années se passionne à l'étude de ce phénomène, personne, au niveau actuel de nos connaissances, ne peut raisonnablement dire ce que sont les OVNI.

Où alors cela nous conduit à de folles hypothèses, et même les plus fantastiques seraient en dessous de la réalité, pourtant le phénomène OVNI existe et il n'est pas né de l'imagination des gens.

Si vous avez fait une observation insolite, ou si vous voulez participer à nos recherches, vous pouvez prendre contact ou écrire à (1) André Revol, directeur de la Section Ufologique de Saint-Marcellin, « Le Coupiér » 38150 Saint-Sauveur.



André Revol, directeur de la section, un garçon qui a bien les pieds sur la terre.